

Publié le 10 juin 2025

Action sociale et santé

Dans les secteurs de l'action sociale et de la santé, les tendances et dynamiques de l'économie mixte locale se caractérisent par un intérêt croissant des collectivités locales pour le modèle Epl, dans la gestion de leurs compétences, au-delà des secteurs traditionnels comme l'aménagement.



On observe une **augmentation des créations d'Epl orientées vers des services de proximité à la population** dans des domaines tels que la petite enfance / jeunesse, la politique alimentaire territoriale, le service public funéraire et les services à la personne / silver économie.

Plus spécifiquement, dans les différents domaines de l'action sociale et de la santé, l'économie mixte apporte une réelle valeur ajoutée :

- **Petite enfance et jeunesse** : les Spl sont perçues comme des outils sur mesure pour les collectivités territoriales souhaitant mener à bien la nouvelle politique enfance / jeunesse. Elles permettent d'associer l'ensemble des acteurs concernés (collectivités, personnel spécialisé, associations) et d'effectuer le trait d'union entre le terrain et le politique, tout en garantissant le leadership et le contrôle à ce dernier. L'Epl apparaît comme une solution simple, efficace et « rentable » pour la mise en place par exemple du Service de Prévention et de Protection de l'Enfance (SPPE) et le développement de nouvelles places d'accueil ou d'une offre sur-mesure par rapport au territoire.
- **Politique alimentaire territoriale** : les Epl permettent d'apporter des réponses concrètes aux besoins singuliers des territoires en matière de politique alimentaire. Elles se positionnent comme des opérateurs de terrain capables d'intervenir sur toute la chaîne de valeur : restauration collective, fermes pédagogiques, circuits courts et plateformes logistiques. Les Epl, notamment à travers les Marchés d'Intérêt National (MIN) (sur les 16 MIN en activité en France, 14 sont des Epl), contribuent à l'organisation et à la productivité des circuits de distribution des produits agricoles et alimentaires, tout en militant pour le « bien-manger » et en s'adaptant aux enjeux environnementaux.
- **Funéraire** : les Epl y garantissent un accès équitable à un service public essentiel, tout en maîtrisant les coûts et en intégrant les enjeux écologiques. Elles permettent aux collectivités de garder la main sur un domaine soumis à une forte pression concurrentielle.
- **Services à la personne** : les Epl sont déjà engagées à travers l'habitat adapté aux seniors. Elles offrent un potentiel d'action plus large, en structurant des solutions locales d'accompagnement au vieillissement, favorisant le maintien à domicile et la coordination des acteurs de proximité.

Publié le 24 avril 2025

EduRénov, les Epl s'impliquent pour la rénovation énergétique du bâti scolaire

Dans le cadre du programme national pour la rénovation énergétique des bâtiments scolaires, EduRénov, la Banque des Territoires (BdT) et la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) ont décidé de lancer un second appel à manifestation d'intérêt (AMI). L'objectif est de soutenir les collectivités de petite taille dans la réalisation d'opérations de rénovation énergétique en maîtrise d'ouvrage déléguée.



Sur les 45 000 écoles de France, plus de 60 % sont situées dans des communes de moins de 10 000 habitants. Elles ont souvent recours à l'expertise des Epl dont elles sont actionnaires pour les appuyer dans la conduite de leurs projets. Partenaires historiques, la FedEpl et la Banque des Territoires partagent la même vision pour relever le défi de la transition environnementale et énergétique. Pour rappel, le programme **EduRénov** a été lancé à l'échelle nationale et locale par **la Banque des Territoires** en mai 2023 pour accompagner les collectivités locales en matière de rénovation énergétique des bâtiments scolaires et universitaires. L'objectif à atteindre est ambitieux : **10 000 établissements rénovés dans les territoires d'ici 2027** au moyen notamment d'une capacité de financement de 2 milliards d'euros et d'une enveloppe de 50 millions d'euros pour financer l'ingénierie de projet.

Un coup de pouce de 20 000 € par collectivité

Les deux partenaires ont lancé de manière conjointe en mars dernier un AMI pour encourager la maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) destinée prioritairement aux Epl. 8 projets ont été retenus en juin 2024. Face au succès rencontré, la FedEpl et la Banque des Territoires ont souhaité renouveler cet AMI à la rentrée. Il s'est adressé à toutes les communes de moins de 20 000 habitants disposant d'un projet de rénovation énergétique d'un ou plusieurs établissements scolaires. Les Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ayant la compétence pour des écoles situées sur le territoire de ces communes étaient aussi éligibles. Le cofinancement a ciblé spécifiquement les frais liés à la délégation de maîtrise d'ouvrage et s'est limité à 12 collectivités, pour une subvention maximale de 20 000 euros par collectivité. **Nous présentons dans ce dossier Epl en action trois projets retenus.**

Publié le 21 mars 2025

L'eau, une ressource à gérer

A l'occasion de la journée mondiale de l'eau (22 mars), la FedEpl a décidé de mettre en valeur les Epl du secteur. La gestion durable de l'eau est de plus en plus sujette aux aléas du changement climatique ; elle

devient de ce fait un enjeu stratégique à l'échelle nationale et européenne. Dans un tel contexte, les Epl offrent des solutions plurielles et poursuivent depuis plusieurs décennies l'amélioration et le développement continu des services d'eau potable et d'assainissement pour le compte des collectivités territoriales.



Publié le 22 janvier 2025

Tourisme, culture et loisirs, les Epl dans une forme post-olympique

Les Epl du secteur Tourisme, culture et loisirs affichent de belles performances à l'heure du bilan 2024. Elles ont pris aussi la bonne habitude de s'adapter aux évolutions de l'époque, en engageant les rénovations nécessaires de leurs équipements tout en veillant à renforcer les atouts dynamogènes de leur écosystème. Nous mettons dans ce dossier en valeur quelques-unes d'entre elles.



Une crise ? Quelle crise ? Les Epl dans le secteur aux trois piliers (tourisme, culture et loisirs, TCL pour ramasser la dénomination) affichent une forme insolente en ce début d'année, dans la continuité de 2024, dont les bilans paraissent tous positifs. Certes, en la matière, la prudence est de rigueur tant la diversité des activités peut rendre l'analyse difficile dans son effort de synthèse. Quelques chiffres permettent cependant de mesurer la place du TCL dans l'économie mixte locale : **1 442 Epl en France, 374 dans ce seul secteur (l'aménagement, avec ses 413 Epl, caracole en tête)**. Plus dans le détail encore, 226 Epl sont gestionnaires d'équipements (89 Spl, 4 SemOp et 133 Sem) ; 94 assurent la promotion et le développement territorial (73 Spl, 21 Sem), 54 sont à classer dans le domaine du tourisme d'affaires et évènementiel.

Une dynamique réelle, malgré quelques interrogations

Allons vers d'autres chiffres dynamiques : depuis le 1er juin 2019, 288 Epl ont vu le jour, dont 73 dans le secteur TCL : 39 dans la gestion d'équipements, 24 dans la promotion et le développement territorial, 10 dans le tourisme d'affaires et l'évènementiel. « Dans un domaine d'activité marqué par une très forte hétérogénéité, les Epl (NdIrr, TCL) ont bénéficié de la dynamique touristique exceptionnelle de 2023, avec un chiffre d'affaires cumulé estimé à 1,64 milliard d'euros, soit une progression de 7,9 % par rapport à l'année précédente ». L'exercice 2024 s'est inscrit dans cette continuité ; **83 % des dirigeants d'Epl anticipaient une hausse ou un maintien de leur chiffre d'affaire**, ce qui semble être le cas. Mais la saison estivale, dans un contexte de jeux olympiques, n'a pas été à la hauteur des attentes. Toujours est-il qu'à la lecture de la presse locale en

France, la dynamique territoriale est largement portée par les Epl. Nous avons souhaité mettre en valeur certaines d'entre elles.

Publié le 6 décembre 2024

Trophées des Epl 2024, une bonne dose d'optimisme à consommer sans modération

Les semaines passent vite en fin d'année et nous avons jugé bon de revenir sur les lauréats des Trophées des Epl opus 2024. Histoire de se redonner du baume au cœur au cœur d'un contexte politique général un brin plombant. Mais surtout de se confirmer que tout ne va pas si mal, surtout du côté des Epl, symboles de l'efficacité du local.



Somimon-Mercadis, Centre Val de Loire Energies, Loire Océan Développement, Chartres aménagement, Nautisme mer développement Port-Saint-Louis Provence... Ces 5 Entreprises publiques locales (Epl) ont un point commun : elles ont remporté les Trophées des Epl 2024 dans leur catégorie, à savoir : attractivité des territoires, bâtiment durable, services au public, ville de demain-ville intelligente... Alors que la fin d'année approche à grands pas et que le contexte politique est marqué par l'incertitude, nous avons souhaité revenir sur ces projets qui portent en eux une signification symbolique forte : tout vient du local, de la dynamique qui crée, du volontarisme qu'il génère, de la mobilisation des élus, etc. Pour ne pas céder à la sinistrose ambiante, n'hésitez pas, chers lecteurs, à vous repasser le disque des réussites des Epl. Il ne s'agit en rien d'une méthode Coué par d'un réalisme qui a pour effet de remobiliser ceux qui pensent que les efforts fournis sont vains. Bonne lecture donc.

Publié le 28 octobre 2024

Les Epl ultramarines ont rendez-vous en Guyane

La Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) organise du 25 au 29 novembre 2024 sa 16e conférence Outre-mer. « Anticiper, accompagner, innover : l'économie mixte ultramarine en action ! ». Dans l'éditorial de la plaquette de présentation de l'évènement, Philippe Laurent, président de la FedEpl, rappelle que « les Epl ultramarines ont déjà un temps d'avance ». Notamment dans le secteur de la transition environnementale. Ce dossier « Epl en action » met justement en lumière la diversité et l'efficacité de ces sociétés.



Au 1er juin 2023, on comptait, sur l'ensemble des territoires ultramarins, **114 Epl en activité**. Une économie mixte locale qui ne cesse de croître puisque 30 nouvelles sociétés ont été créées depuis 2014 ainsi que 126 filiales de Sem. Plus de 9 200 emplois concernent les Epl, pour un chiffre d'affaire de 2 Md€ en 2023. La Guyane, où se tient la prochaine conférence, recense 6 Epl sur son territoire. Dans ce dossier, nous vous proposons plusieurs entretiens et articles sur les acteurs de l'économie mixte ultramarine. **Une vitalité incarnée entre autres par la fusion à venir de deux acteurs majeurs de l'habitat, la Siguy et la Simko**. Une seule entité pour produire près de 30 000 logements dans une dizaine d'années.

Découvrez le programme complet de la conférence en cliquant [ici](#).

Publié le 2 octobre 2024

La force de frappe des 162 Epl des régions Bretagne et Pays de la Loire

Sur les 1 442 Epl environ que l'on dénombre en France, 162 se trouvent dans les régions d'accueil du prochain congrès des Epl, du 8 au 10 octobre à Nantes (Bretagne, Pays de la Loire). Le tourisme et l'aménagement du tourisme sont fortement représentés dans ces sociétés. Focus sur ces Epl dynamiques tout au long d'un congrès très attendu.



Le mouvement de l'économie mixte locale en Bretagne et dans le Pays de la Loire est très ancré, et ce depuis des décennies. Les chiffres en forment la meilleure démonstration : on comptait au 1^{er} juin 2024 162 Epl en activité, dont 74 Sem, 3 SemOp et 85 Spl. D'autres chiffres viennent étayer ce constat de bonne santé : **les Epl génèrent 7 391 emplois et mobilisent 393 M€ de capital social ; en 2023, elles ont engendré 1 251 M€ de chiffre d'affaires**. Cet élan n'a cessé de s'amplifier depuis 2014 puisque 68 Epl ont vu le jour depuis cette année-là, 19 projets étant à ce jour en cours d'éclosion. On recense par ailleurs 60 filiales de Sem, les participations minoritaires s'élevant au nombre de 96. Enfin, 74 % des Epl sont engagées dans des stratégies de développement d'activités complémentaires. Autant le dire, cette force de frappe permet aux Epl de jouer ce fameux effet levier tant espéré par les collectivités locales.

Deux locomotives, le tourisme et l'aménagement du territoire

En regardant de plus près, on se rend que **les Epl de ces deux régions sont plus particulièrement présentes dans les territoires intercommunaux, 34 % d'entre elles ayant pignon sur rue contre 24,5 % à l'échelle nationale**. Sur les 162 Epl en activité, 36 relèvent des secteurs de l'aménagement et de l'immobilier d'entreprise, 61 du tourisme, de la culture et des loisirs, 29 de l'environnement et des réseaux. On compte par ailleurs 3 Epl dédiées à l'habitat, 12 au développement économique, 12 aux mobilités et au stationnement et 9 relèvent de l'action sociale et de santé. La composition de l'actionnariat des deux régions est aussi éclairante : les intercommunalités (20,5 %), les départements (19,5 %), les régions (15,5 %), et les communes (10,5 %) forment la majeure partie de l'actionnariat des Epl, 25,5 % du capital étant détenus par d'autres acteurs.

Santé financière florissante

Enfin, **le chiffre d'affaires des Epl en Pays de Loire est aussi un indicateur plus que probant de la bonne santé de l'économie mixte locale : de 535 M€ en 2013, ce dernier a atteint 781 M€ en 2023**, maintenant de très bons résultats dans les deux années de crise liées à la crise sanitaire (2020, 2021). Une capacité de résistance qui fait aussi la force de l'économie mixte locale, dont les chiffres en Bretagne et Pays de la Loire assurent une incontestable démonstration.

Publié le 18 septembre 2024

Les Epl carburent dans le domaine des mobilités

A l'occasion de la semaine des mobilités, qui se tient du 16 au 22 septembre, les Entreprises publiques locales (Epl) démontrent leur capacité à répondre aux défis de l'adaptation de notre société au réchauffement climatique. De l'organisation des transports collectifs au stationnement, elles sont en première ligne pour réduire la place de la voiture en ville et proposer une alternative crédible aux déplacements vitaux de la population.



L'équation relève du truisme : pour laisser la voiture au garage, et donc moins polluer la planète, les transports urbains ou interurbains doivent offrir des alternatives plausibles à ceux dont les déplacements en voiture paraissent inéluctables. Au niveau national, selon une étude récente réalisée par l'Union des transports publics et ferroviaires (UTP), **le mode de transport collectif le plus utilisé est le bus (à 71%), suivi par le métro (49%) et le tramway (44%)**. Mais la mobilité des Français reste centrée sur la voiture, y compris sur les courtes distances. Ce qui est bien dommage : en France, **les voitures particulières contribuent à hauteur de 54 % aux émissions de gaz** à effet de serre des transports, soit un tiers du bilan carbone national.

52 % des trajets domicile-travail pour moins de deux kilomètres !

Aurélien Bigo a soutenu une thèse sur le sujet ([Les transports face au défi de la transition énergétique \(chair-energy-prosperity.org\)](https://www.energy-prosperity.org)). Il appert que **74 % des trajets domicile-travail en voiture et 52 % pour moins de 2 kilomètres**. Comment changer cette donne ? Comment faire que ces fameux deux kilomètres (soit environ vingt minutes de bonne marche) ne se fassent pas en voiture ? Dans une note publiée en janvier 2021 ([La voiture reste majoritaire pour les déplacements domicile-travail, même pour de courtes distances – Insee Première – 1835](#)), l'Insee mesure le long chemin qu'il reste à parcourir. « En 2017, 74 % des actifs en emploi qui déclarent se déplacer pour rejoindre leur lieu de travail utilisent leur voiture, 16 % prennent les transports en commun et 8 % ont recours aux modes de transport doux (6 % à la marche et 2 % au vélo) », assure l'Insee. « Pour des distances inférieures à 5 kilomètres, la voiture représente encore 60 % des déplacements domicile-travail ». Les habitants de Grenoble et de Strasbourg utilisent le plus les modes doux pour aller travailler, notamment le vélo (17 %). Leur d'espoir : « **Entre 2015 et 2020, le recours à la bicyclette pour se rendre au travail a augmenté de 2 points dans les communes-centres**, pour atteindre 6 % début 2020. L'utilisation des transports en commun a légèrement progressé dans les pôles des aires d'attraction des villes ».

Là où les Epl interviennent

95 Epl interviennent dans le domaine des mobilités (59 en activités principales, 36 en activités secondaires). On compte 51 Sem, 41 Spl et 3 SemOp (EplScope 2022). **Les Sem sont particulièrement actives dans les grandes agglomérations ou métropoles** (Strasbourg, Grenoble, Montpellier, Rennes, etc.) mais aussi dans certains secteurs moins denses (Angoulême, Limoges, La Réunion, Martinique, etc.). Si le modèle Sem s'est historiquement développé dans les territoires, **la Spl (Société publique locales), plus récente, a été particulièrement choisie ces dernières années pour la gestion du transport** (Evreux, Angoulême, Chartres, Saumur...). La plus ancienne Epl de transports est la Compagnie des transports de Strasbourg, créée en 1912. La majorité des Epl du secteur ont été créées dans les années 1970 et 1980.

La solution du transport à la demande

L'agilité des Epl permet d'offrir aux usagers des services adaptés à leurs attentes. **C'est le cas du service de transport à la demande (TAD) lancé en septembre 2023 par Caux Seine agglo et Caux Seine Mobilités**, mettant à la disposition des voyageurs un nouveau véhicule de 9 places. 100 % électrique, ce dispositif se déploie de plus en plus dans les territoires ruraux, où les mobilités sont plus difficiles à mettre en œuvre.

Leviers d'action

Enfin, l'organisation des mobilités passe aussi par une gestion adaptée du stationnement. En France, sur les 3 millions de places de stationnement, 1,3 million sont des places réglementées soumises à certaines conditions (stationnement limité dans la durée, payant...). **62 Epl interviennent dans ce domaine**, dont 27 en activité principale et 35 en activité secondaire. Dans le détail, on compte 29 Sem, 22 Spl et 1 SemOp (EplScope 2022).

Ce dossier Epl en action met en lumière la diversité des Epl sur le sujet. Illustrations qui confirment la pertinence de l'économie mixte locale pour accompagner les élus dans un domaine où se joue l'essentiel de la capacité collective à faire face aux effets du réchauffement climatique.

Publié le 5 juillet 2024

Loi Pacte, les Epl bien engagées dans les entreprises à mission

Entreprise ou société à mission ? Les deux dénominations sont utilisées pour désigner un même concept permis par la loi Pacte de 2019 : permettre à une entreprise de déclarer sa raison d'être à travers plusieurs objectifs sociaux et environnementaux.



Une majorité de Français considère qu'une entreprise doit être utile pour la société dans son ensemble. Or, les pouvoirs publics ont établi que la définition de l'entreprise n'englobait pas cette notion d'intérêt social. [L'article 176 de la loi du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises \(loi Pacte\)](#) comble ce vide en rendant effective la qualité de société à mission. « Il s'agit pour une entreprise d'affirmer publiquement sa raison d'être, ainsi qu'un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux qu'elle se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité », peut-on lire sur le site Servir Public dans un article dédié à ce sujet. **Dans ce dossier d'Epl en action, nous mettons en lumière des Epl engagées dans cette dynamique.**

Retrouvez par ailleurs l'entretien réalisé sur ce sujet avec [Antoine Guyot, expert RSE/ESG/Sociétés à Mission chez KPMG France, partenaire de la FedEpl.](#)

Publié le 17 mai 2024

Paris 2024, les Epl ont déjà décroché de belles médailles

En attendant les performances des athlètes du monde entier, les acteurs de l'économie française, et notamment les Epl, ont créé les conditions de la réussite des Jeux olympiques de cet été. De nombreuses Epl, dans le domaine de l'aménagement et de la construction, de l'animation de lieux et d'équipements sportifs, ont participé à cet effort. Petit tour d'horizon des grandes et des petites mobilisations.



Pour avoir le privilège (rare) d'organiser les JO, il faut savoir bien recevoir les athlètes du monde entier. En l'occurrence, **la construction du village olympique sur L'île-Saint-Denis** a été, entre autres, confiée à la [Sem Plaine commune](#), aménageur historique du territoire. Un chantier hors normes dont certains bâtiments n'ont pas encore été complètement livrés. Le village des athlètes, dans son ensemble, offrira gîte et couvert à quelque 14 500 athlètes et leurs accompagnants. Une autre Epl s'illustre en matière de construction, la [Sem-Spl PariSeine](#). Elle a récemment annoncé que son activité avait augmenté, « nous prévoyons pour 40 M€ d'achats de travaux, en hausse de 22 % », assure Ariane Bouleau, la DG de l'entreprise. **La Sem-Spl a livré le plus grand chantier parisien des cinq dernières années, celui de la porte Maillot, pour accueillir le CIO cet été.**

L'Adidas Arena, déjà tourné vers l'après-JO

Un autre fleuron a fait peau neuve : **la nouvelle salle de l'Adidas Arena de 8 000 places**, construite pour les JO et dont le Paris Basketball sera le club résident, se définit comme un modèle de la construction bas carbone. Il s'agit de l'unique équipement parisien construit pour les JO, la nouvelle structure s'orientera vers les sports urbains après l'évènement. A noter que l'après-JO a fortement imprégné la construction du lieu, puisque deux gymnases seront dédiés aux scolaires, en plus de la grande salle de compétition et de spectacles. L'équipement sera géré par la **Société anonyme d'exploitation du POPB**, qui cherche à nouer une mutualisation avec l'autre Arena parisienne, dans le 12e arrondissement.

A Colombes, un nouveau quartier va naître

Tout le monde attend l'effet post-olympique. Ainsi, **la ZAC de l'Arc sportif, à Colombes, surfe sur la dynamique des JO et la réhabilitation du stade historique Yves du Manoir, qui doit accueillir les épreuves olympiques de hockey sur gazon**, pour transformer un secteur traversé par l'autoroute A86 en quartier mixte d'habitation, en y installant des équipements et des commerces mais aussi des espaces de nature. [La Spl éCo.urbain](#) a choisi les entreprises pour réaliser un jardin et transformer la passerelle enjambant l'infrastructure routière sur l'îlot Colombus. Le projet de requalification d'un mail et la création d'un jardin de la biodiversité sont aussi sur les rails.

Rungis livre des paniers aux athlètes

Enfin, le Min de Rungis, géré par [la Sem Semmaris](#), a noué un partenariat avec 6 athlètes de haut niveau : la céiste Marjorie Delassus, le basketteur handisport Sofyane Mehjaoui, les judokas Luka Mkheidze et Cédric Olivar, le nageur handisport Kylian Portal et la grimpeuse Capucine Viglione. Concrètement, le marché leur fournit, depuis novembre dernier, deux paniers de produits frais par mois, comprenant des fruits et légumes, viande, volaille, produits laitiers, gastronomie. Une manière de promouvoir le Marché de Rungis tout en encourageant les sportifs.

Publié le 6 mars 2024

La gamme Epl de plus en plus sollicitée pour construire les réseaux de chaleur

Le pouvoir d'achat des Français est de plus en plus chahuté par le prix de l'énergie. Les réseaux de chaleur sont une des solutions pour adoucir la note. Peu dépendants des énergies fossiles, ils favorisent la structuration de certaines filières sur le territoire (biomasse, géothermie, etc.). Les collectivités misent de plus en plus sur les Epl pour déployer ces réseaux. Un webinaire concocté par la FedEpl est consacré à ce sujet le 15 mars prochain de 14h30 à 16h. En amont, nous vous présentons les intervenants à travers le travail qu'ils réalisent sur leur territoire depuis de nombreuses années.



Vous hésitez à franchir le pas du réseau de chaleur ? Et si l'outil Epl pouvait agir comme un déclic... Vous serez sans doute nombreux derrière vos écrans pour **le webinaire consacré à ce sujet le 15 mars prochain de 14h30 à 16h**. Ce sera l'occasion de répondre aux questions que vous vous posez : pourquoi et comment créer une Sem, Spl ou SemOp pour construire et exploiter un réseau de chaleur ? Pourquoi et comment faire appel à une Sem ou une Spl existante ? Quels sont outils de financement mobilisables pour porter ces projets via une entreprise publique locale ? Il suffit de vous inscrire à la fin de l'article pour accéder à ce webinaire, à l'occasion duquel vous pourrez d'ailleurs poser un certain nombre de questions.

Rôle pivot de la transition énergétique

Plusieurs intervenants pourront ainsi vous éclairer :

- **Benoit Mercuzot, vice-président aux finances d'Amiens Métropole, président de la [SemOp Amiens Energies](#).**
- **Arnaud Mainsant, référent « [réseaux de chaleur](#) » de l'Ademe.**
- **Frédéric Cauvin, directeur général adjoint en charge de l'énergie, groupe SERM-SA3M, président de la filiale [Energies du Sud](#).**
- **Bruno Paris, vice-président de Lorient Agglomération en charge de la transition écologique, PDG de la [Spl Bois Energie Renouvelable](#).**

Les réseaux de chaleur jouent un rôle pivot dans la transition énergétique. Ils sont en capacité de chauffer les bâtiments publics et privés à partir d'une chaufferie collective, mobilisant ainsi d'importants gisements d'énergies renouvelables, comme le bois-énergie, la géothermie et la chaleur de récupération. A l'initiative des réseaux de chaleur, les collectivités assurent la fourniture du service de chauffage urbain. Elles sollicitent

ensuite des opérateurs privés (Engie, Delkia, etc.) ou des Entreprises publiques locales pour exploiter les dits réseaux.

25 Epl recensées

Depuis dix ans, les Epl affichent un réel savoir-faire dans la construction et l'exploitation des réseaux et unités de productions de chaleur. **Les Sem d'aménagement ont ouvert la voie**, notamment celles qui sont bien installées sur leur territoire et plutôt dans des métropoles ou de grandes agglomérations : face à la baisse du volume de commande publique dans leurs cœurs de métier historiques, elles ont cherché de nouvelles sources de revenus. L'heure fut alors à la diversification et à la création de filiales pour créer en direct des réseaux de chaleur. Pionnière en la matière, la [Serm, Sem d'aménagement de la métropole de Montpellier](#), a lancé en 2008 une **filiale SAS « Energies du Sud »** en partenariat avec la Banque des territoires et Engie. Depuis 2018, la création d'Epl dédiées à la production de chaleur et à l'exploitation des réseaux afférents est en vogue. 25 d'entre elles sont recensées : **10 Spl et 5 SemOp, presque toutes créées depuis moins de 5 ans, et 10 Sem beaucoup plus anciennes**. Quand on sait qu'en France, **près de 20% des émissions nationales de gaz à effet de serre sont liées au chauffage des bâtiments**, on peut en déduire que le nombre d'Epl dédiées aux réseaux de chaleur va continuer à progresser.

Pour s'inscrire au webinaire du 15 mars, cliquer [ici](#).

Publié le 12 janvier 2024

Les Trophées des Epl mettent en valeur les savoir-faire de l'économie mixte locale

Le 13 décembre dernier, dans le cadre du Salon et du Congrès des Epl de Cannes, l'édition 2023 des Trophées des Epl a récompensé l'excellence et la diversité des Entreprises publiques locales. Les Epl en lice étaient réparties dans quatre catégories : Ville de demain - ville intelligente, Bâtiment durable, Services au public et Attractivité des territoires. Un trophée coup de cœur du jury a également été décerné.



Chaque année, la FedEpl met en valeur le dynamisme des Epl en décernant des trophées dans quatre catégories suscitées. Il arrive aussi, comme en 2023, qu'un coup de cœur soit décerné. Cette année, le jury, présidé par Dominique Potier, député de Meurthe-et-Moselle, a eu l'embarras du choix, tant les projets étaient riches et diversifiés. Dans le dossier qui suit, nous vous présentons les lauréats :

- Dans la catégorie « **Attractivité des territoires** », la **Société d'équipement du Rhône et de Lyon (Serl)**, récompensée pour son projet intitulé Usin Lyon Parilly, nouveau modèle d'espace productif implanté au

coeur de l'écosystème urbain et industriel de Lyon Parilly Factories.

- Dans la **catégorie Bâtiment durable**, **La Fabrique de Bordeaux Métropole (La Fab)** remporte le trophée pour sa plateforme au service de l'économie circulaire sur la métropole bordelaise, une démarche stratégique et opérationnelle visant à réduire l'impact environnemental de la construction.
- Dans la **catégorie Service au public**, **l'Epl récompensée est Angers Loire Restauration** pour la construction d'une cuisine zéro plastique.
- Dans la **catégorie Ville de demain-ville intelligente**, **l'Epl Eure Aménagement Développement** a été récompensée grâce à la réhabilitation d'une ZAC en écoquartier et la création d'un véritable écosystème de la santé et du soin (clinique, pôle de santé, centre ophtalmologique, pharmacie et opticien) maillé d'équipements publics au sein du quartier.
- Enfin, **l'Epl SA3M a obtenu, quant à elle, le coup de coeur du jury**, concernant le cimetière métropolitain de Montpellier.